

DELIBERATION ASSEMBLEE GENERALE

L'an deux mille dix, le 21 décembre à dix-sept heures, a eu lieu à la Salle de la Démocratie à Yzeure, l'Assemblée Générale du SICTOM NORD-ALLIER, suite à une convocation faite par Monsieur René GIRAUD, Président.

Membres en exercice:

128

Membres présents :

53

Membres excusés :

29

ETAIENT PRESENTS: M. BRUNOL, M. METHENIER J-P, M. LARTIGAU, M. FAYE, M. VENIAT, M. GIRAUD, M. ROGUE, M. BAYON, M. MARTIN R, M. BORDE M, M. PRUGNAUD N, M. ERAUD, M. PROTAT, Mme LEGRAND, M. DUPUIS, M. BLANC, Mme BETIAUX, M. LEFEBVRE J-C, M. SOTEAU, M. MARGELIDON, M. GUYET, M. CHAVIGNON, Mme DAMERT, M. BODARD, M. CABANNE, M. VIROT M, Mme POUGET, M. PARAVIS, M. GENILLON, Mme PETIOT, M. NOEL, Mme VIRMOUX, M. REIGNEAUD, M. TALON, M. MARIDET, M. VENIANT, M. SOUFFERANT, M. CHATELIER, M. CHARRIER, M. DURET, M. TUREAU, Mme PATUREAU, M. BRUN, M. RENAUD, M. DIFFER, M. SELLOT, M. DUPONT, Mme BOUQUET DES CHAUX, M. LAFAY, M. PETIOT, M. LACROIX, M. OLIVIER, M. MARTIN P.

ETAIENT EXCUSES: Mme TORTEL, M. PARNIERE, M. BLANDIN, M. MICOULIN, M. MERCIER, M. MORIGAULT, M. GABRIEL, M. VERON, M. MAZOIRE, M. HENRIOT, Mme GODON, Mme ROCHU, M. LABILLE, M. LABUSSIERE, Mme GIRAUD-TISSIER, Mme DOURLENS, M. BOUDOT, M. SIMON, Mme GLENAT, Mme GERARD, M. REGNIER, M. MARTIN M, M. MAITRE, M. LABONNE, M. DORIGO, Mme BASILE, M. LALOUE, M. NAUX, M. LAROCHE.

AVAIENT DONNE POUVOIR: M. TOURRET G à M. GUYET, M. LEVASSEUR à Mme LEGRAND, Mme DEVEAU à Mme PATUREAU, Mme BARDET à M. MARGELIDON, Mme GAULMIN à M. CABANNE, Mme DE CHACATON à M. DUPUIS, M. DEVENE à M. RENAUD, Mme TARDIF à M. CHAVIGNON, M. CHARMETANT à M. BORDE

L'assemblée a pu valablement délibérer.





MOTION RELATIVE A LA MISE A 2X2 VOIES DE LA ROUTE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE (RCEA)

Monsieur le Président expose au comité syndical l'intérêt, particulièrement important, que représente l'aménagement de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) au regard de l'économie locale et de l'activité quotidienne des résidents du territoire.

Il rappelle également l'importance de l'achèvement, dans les meilleurs délais, de la mise à 2x2 voies de cet axe routier entre Montmarault, Mâcon et Chalon sur Saône.

Monsieur le Président propose donc au comité syndical de se prononcer en faveur de la mise en concession autoroutière de la RCEA permettant d'accélérer le passage à 2x2 voies de cet axe, en insistant sur le maintien des échangeurs et la minimisation des péages pour les usagers locaux.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, moins 3 abstentions et 4 non participants :

- ⇒ **DECIDE** de se prononcer en faveur des propositions énoncées,
- ⇒ DECIDE de transmettre cette contribution à Monsieur le Préfet de la Région Auvergne, coordonnateur de projets ainsi qu'à la commission particulière de débat public.

Pour extrait conforme,
Fait à CHEZY, le 21 décembre 2010
RD
RD
René GIRAUD

